



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question au Gouvernement n° 203

Texte de la question

VIOLENCES URBAINES

M. le président. La parole est à Mme Delphine Batho, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. Mme Delphine Batho. Monsieur le président, malgré les propos déplacés de M. Chatel tout à l'heure (*Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*), je veux revenir sur un sujet grave et sérieux.

Il y a eu un drame à Villiers-le-Bel, et deux adolescents sont morts. Je voudrais à nouveau exprimer l'émotion de l'ensemble des parlementaires aux familles qui viennent de perdre un enfant.

Je veux aussi condamner solennellement les violences et dire notre soutien aux policiers qui ont été blessés au cours des deux dernières nuits.

Quelle que soit la vérité sur les circonstances de ce drame - et la nomination d'un juge d'instruction offrirait à cet égard une garantie -, nous ne pouvons pas accepter qu'il soit utilisé pour brûler, incendier, détruire, agresser, tirer sur des policiers.

Nous sommes aujourd'hui dans une situation de crise dont personne ne peut se réjouir mais qui appelle des questions simples.

Madame la ministre de l'intérieur, ces violences font suite à d'autres qui se succèdent désormais à un rythme régulier et récurrent.

M. René Couanau. Ne faites pas d'amalgame !

Mme Delphine Batho. Comment se fait-il que nous soyons dans cette situation deux ans après les émeutes de novembre 2005, cinq ans après les engagements qui avaient été pris en 2002 ? Comment se fait-il que tous les élus, de toutes les sensibilités, les associations, les travailleurs sociaux, les policiers qui ne cessent de tirer le signal d'alarme par rapport à ce qu'ils constatent sur le terrain, ne soient pas entendus ?

M. Jacques Desallangre. Ils n'ont rien fait !

Mme Delphine Batho. Il n'y a pas de fatalité à la montée de la violence. C'est un problème de volonté et de moyens.

Madame la ministre, quand allez-vous mettre en place une police de quartier affectée vingt-quatre heures sur vingt-quatre dans les endroits les plus difficiles et dotée de policiers expérimentés et de moyens d'enquête judiciaire renforcés ? (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.*)

Veillerez-vous personnellement à ce que le Gouvernement donne aux associations, aux travailleurs sociaux et aux éducateurs les moyens nécessaires pour conduire un travail qui est le complément indispensable de celui de la police ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales.

Mme Michèle Alliot-Marie, *ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales*. Mesdames et messieurs les députés, les événements qui se sont produits depuis dimanche soir à Villiers-le-Bel et qui ont blessé plusieurs dizaines de policiers sont suffisamment importants pour qu'on ne tombe pas dans des polémiques stériles d'un autre âge. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre.*)

Plusieurs députés du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. Où est la polémique ?

Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales. Effectivement, des événements dramatiques se sont produits : deux jeunes qui circulaient sur une mini-moto interdite sur la voie publique, à grande vitesse et sans casque, ont percuté un véhicule de police et ont été tués.

M. Henri Emmanuelli et M. Bernard Roman. Ce n'est pas la question !

Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales. La procureure saisie du dossier mène l'enquête. Elle s'est déjà exprimée pour dire que tous les moyens avaient été mis en oeuvre pour essayer de porter secours à ces deux jeunes.

Ces événements ont effectivement servi de prétexte à certains groupes en nombre très limité pour commettre des vols, des dégradations et des pillages.

M. Henri Emmanuelli. Caricature !

M. Jean-Yves Le Bouillonec. Vous n'avez pas dit un mot sur les familles des victimes !

Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales. Les auteurs de ces actes ne représentent qu'une infime partie des habitants concernés, qui subissent directement ces exactions et souffriront de l'image que ces délinquants font porter à tout leur quartier. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. Julien Dray. Que fait le ministre de l'intérieur ?

Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales. Il est évident que la première mission de la police...

M. Henri Emmanuelli. Et la vôtre ?

Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales. Oui, monsieur le député, c'est aussi ma responsabilité de permettre aux habitants de ces quartiers de vivre dans des conditions normales.

M. Daniel Vaillant. Vous n'avez pas réussi !

M. Michel Lefait. Qu'avez-vous fait pendant six ans ?

Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales. Les actions menées, qu'elles soient le fait des élus locaux ou des associations, forment un tout. Et cela correspond à la politique des conférences de cohésion que je mène depuis que je suis arrivée au ministère. Mais ce n'est pas en quelques semaines qu'on peut faire avancer les choses. (*" Cela fait six ans que vous êtes au pouvoir ! " sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.*)

Mesdames, messieurs les députés du groupe socialiste, je pourrais volontiers vous parler de votre bilan en matière de sécurité. Vous verriez alors que vous auriez intérêt à vous taire ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.*)

Il est important de dire que la police dans les quartiers existe...

M. Jean-Yves Le Bouillonec. Ce n'est pas vrai !

Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales. ...et qu'elle exerce son véritable métier, au lieu de faire du sport avec les jeunes - ce que certains veulent lui faire faire ! (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.*)

Par ailleurs, je redonne une véritable action aux GIR, car c'est la seule façon de lutter contre l'économie souterraine et le trafic de drogue qui est aussi à l'origine de ces violences. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Si vous êtes attachés à l'autorité de l'État comme à la sécurité de notre pays (*" Nous le sommes ! " sur plusieurs bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche*), vous devriez soutenir et applaudir nos pompiers et nos forces de l'ordre. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre - Huées sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.*)

M. Noël Mamère. C'est trop facile !

M. le président. Calmez-vous, mes chers collègues.

Données clés

Auteur : [Mme Delphine Batho](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 203

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 novembre 2007

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 28 novembre 2007